

Ville de Béthune

Hôtel de Ville Place du 4-Septembre 1944 62407 Béthune Cedex

Tél: 03 21 63 00 00

Email: contact@ville-bethune.fr

www.bethune.fr



RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION

Le samedi 15 et le dimanche 16 avril 2023 aura lieu la première édition du Béthune Pop'Geek, un événement dédié à la pop culture et à l'univers geek, organisé en partenariat avec l'association OrdiRétro. Au programme : un concours de cosplay, des jeux d'arcade, des foodtrucks de nourriture asiatique, des mangas store, des conférences, la présence de youtubeurs et de nombreuses animations.

Afin de permettre l'installation et le bon déroulement de l'événement Béthune Pop'Geek, la réglementation du stationnement et de la circulation sera modifiée dans quelques rues du périmètre concerné :

Le 15 et le 16 avril 2023 de 6h00 à 20h00, le stationnement sera interdit :

Rue Sadi Carnot (partie comprise entre la rue de l'église et la Grand Place)

Le 15 et 16 avril 2023 de 9h30 à 20h00, la circulation sera interdite :

Rue Sadi Carnot (partie comprise entre la rue de l'église et la Grand Place) sauf accès du CCI des Hauts-de-France

Merci de votre compréhension



Ville de Béthune

Hôtel de Ville Place du 4-Septembre 1944 62407 Béthune Cedex

Tél: 03 21 63 00 00

Email: contact@ville-bethune.fr

www.bethune.fr



THUNE

SMART CITY

RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION

Le samedi 15 et le dimanche 16 avril 2023 aura lieu la première édition du Béthune Pop'Geek, un événement dédié à la pop culture et à l'univers geek, organisé en partenariat avec l'association OrdiRétro. Au programme : un concours de cosplay, des jeux d'arcade, des foodtrucks de nourriture asiatique, des mangas store, des conférences, la présence de youtubeurs et de nombreuses animations.

Afin de permettre l'installation et le bon déroulement de l'événement Béthune Pop'Geek, la réglementation du stationnement et de la circulation sera modifiée dans quelques rues du périmètre concerné :

Le 15 et le 16 avril 2023 de 6h00 à 20h00, le stationnement sera interdit :

Rue Sadi Carnot (partie comprise entre la rue de l'église et la Grand Place)

Le 15 et 16 avril 2023 de 9h30 à 20h00, la circulation sera interdite :

Rue Sadi Carnot (partie comprise entre la rue de l'église et la Grand Place) sauf accès du CCI des Hauts-de-France